

Comment mettre en œuvre l'aide personnalisée ?

Plan du document

I.	Introduction et objectifs	p. 2
II.	Mise en place de l'aide personnalisée	
	1. Rôle du directeur	p. 3
	2. Rôle de l'enseignant	p. 4
III.	Les différents types d'aide personnalisée	p. 6
IV.	Quelle aide personnalisée en maternelle ?	p. 7
V.	Quelle aide personnalisée en élémentaire ?	p. 10
VI.	Annexes	
	1. Tableau de service des enseignants	p. 14
	2. Projet d'aide personnalisée	p. 15
	3. Fiche de suivi de l'aide personnalisée	p. 16
	4. Lettre aux parents d'école maternelle	p. 18
	5. Lettre aux parents d'école élémentaire	p. 19

I – Introduction et objectifs

Il est utile de se rappeler l'objectif de maîtrise du socle commun des connaissances et des compétences (loi d'orientation de 2005) assigné à tous les élèves et plus particulièrement le premier objectif rappelé dans la circulaire de préparation de rentrée 2008, la maîtrise par tous les élèves de la langue française, "pivot de tous les apprentissages et condition de toute expression démocratique".

Parmi ces mesures nouvelles pour l'école primaire, "aider par un dispositif efficace les élèves qui en ont le plus besoin" est celle qui encadre la prévention – à l'école maternelle – et le traitement de la difficulté scolaire.

Les enjeux d'un tel dispositif sont énormes, tant à l'école maternelle pour préparer la réussite ultérieure des élèves qu'à l'école élémentaire pour réduire de façon importante l'échec scolaire.

Trois principes d'aide sont définis :

- le traitement habituel dans le cadre de la classe par une pédagogie prenant appui sur les difficultés ;
- la prise en charge spécifique dans le cadre d'un PPRE ;
- l'aide personnalisée par prolongement de 2 heures du temps scolaire, avec, le cas échéant, la mise en place d'un PPRE. Dans cette même perspective, des stages de remise à niveau de 15 à 30 heures pendant les vacances sont proposés aux élèves de CM.

La circulaire relative à l'organisation du temps d'enseignement scolaire et de l'aide personnalisée (2008-082 du 5/9/2008) fixe clairement la démarche à adopter pour l'ensemble du dispositif d'aide personnalisée au sein de l'école : repérage des difficultés des élèves, organisation hebdomadaire des aides, modalités d'évaluation de l'effet de ces aides en termes de progrès des élèves.

Inscrite dans le projet d'école, arrêtée annuellement par l'inspecteur de l'éducation nationale, cette modalité de travail en très petits groupes s'appuie sur les programmes de l'école primaire, références de connaissances et de compétences à acquérir à chaque niveau, sur les évaluations nationales, au CM2 et CE1, références précises à des moments clé de la scolarité, ainsi que sur les outils d'évaluation et de contrôle des résultats mis en œuvre dans chaque classe.

Le présent document est un outil d'aide à la mise en œuvre de l'aide personnalisée à l'école maternelle et élémentaire. Il comporte des exemples de contenus et de préconisations en maternelle et élémentaire, mais aussi des fiches facilitant le pilotage pédagogique (projet d'école, conseil des maîtres, conseil de cycle,...) et la communication avec les familles.

Enfin, ce document a vocation à être approfondi lors des formations qui seront proposées aux enseignants.

II- Mise en place de l'aide personnalisée

1. Rôle du directeur

Le directeur d'école a évidemment un rôle essentiel à jouer dans un dispositif qui nécessite organisation collective, coordination entre les actions, communication avec les familles, animation d'une équipe en relation avec le projet d'école.

Dans le département, une culture de l'évaluation et du projet d'école est solidement installée. L'ensemble des projets d'école a été validé sur la base de priorités fortes données à la prise en charge des élèves en difficulté et à l'égalité des chances.

Nous disposons maintenant d'un nouvel outil dont le déploiement est massif puisqu'il constitue pour le département l'équivalent de 449 postes d'enseignants chargés de prévenir ou de remédier à la difficulté scolaire. Les projets d'écoles et les équipes ont commencé à se l'approprier. C'est bien le rôle du directeur d'école que de l'orchestrer pour qu'il montre toute son efficacité. Son rôle, comme souvent, est à la fois administratif et pédagogique.

1.1. Rôle administratif

1.1.1. Organisation du temps scolaire

Le directeur impulse la réflexion pour définir le cadre horaire hebdomadaire, dans lequel s'inscrit l'aide personnalisée : définition de la nouvelle organisation de la semaine scolaire.

Principes à prendre en compte :

- le respect du cadre horaire départemental défini par l'IA
- le respect du rythme de l'enfant et des nécessaires alternances
- la recherche de cohérence au niveau d'une commune ou d'un groupement d'écoles
- la préservation du temps d'activité péri-scolaire de l'enfant.

Communication avec les Maires

Il leur présente le dispositif, son organisation et ses enjeux.

Il évoque avec le maire les répercussions liées à la mise en place de l'Aide personnalisée sur :

- l'occupation des locaux
- le service des Atsem
- le fonctionnement du péri-scolaire
- le nettoyage des locaux

Il communique le planning d'occupation des locaux, le nombre de groupes et d'élèves accueillis.

Communication avec les parents

Il leur présente le dispositif, son organisation et ses enjeux dans le cadre de la présentation du projet d'école :

- lors de la réunion de rentrée
- au conseil d'école

Il s'assure des conditions de retour dans les foyers et/ou de remise aux parents des élèves de maternelle concernés, à l'issue de l'aide personnalisée.

1.1.2. Organisation du service des enseignants

Il élabore, en conseil de maîtres, le planning de service au prorata de la quotité de service de chacun. Il valide au fur et à mesure le service des enseignants.

Il répartit par période, le temps de concertation entre maîtres, avec les parents d'élèves et le temps de prise en charge des élèves.

Il communique le cadre horaire retenu à l'IEN, pour validation.

1.2. Rôle pédagogique

Le rôle pédagogique du directeur d'école s'appuie sur le projet d'école, outil contractualisé du travail de l'équipe. Les actions qui ont été définies (fiches actions) nécessitent pour leur mise en œuvre un suivi de la concertation, de l'évaluation donc de la coordination.

Tâches de coordination pour la mise en place de l'Aide personnalisée

1.2.1. Dans le cadre du conseil de maîtres et/ou de cycle

Pour chaque période, il veille, **en collaboration avec les membres de son équipe**:

- au recensement des élèves en difficulté dans l'école, sur la base des observations, des évaluations, PPRE
- à la constitution des groupes de prise en charge. Dans la mesure du possible, le maître de la classe prend en charge ses propres élèves, afin de relier au mieux l'aide aux besoins apparus dans le cadre de la classe.

Il veille à la cohérence des différents dispositifs d'aide dans le cadre du projet d'école: PPRE; Projet d'aide Rased, Remise à niveau.

Il archive les documents de suivi des élèves, pour en conserver la mémoire.

1.2.2. Avec l'IEN

Il soumet le projet d'aide personnalisée de l'école, pour validation.

1.2.3. Avec les parents

Il facilite la rencontre Maîtres/Parents.

Il s'assure de la présentation par le Maître de la classe, du projet d'aide personnalisée et de ses résultats, par le biais d'un bilan périodique annexé au livret scolaire.

2. Rôle de l'Enseignant

Avant de définir les contenus possibles de l'aide personnalisée, il est important de bien situer ce travail dans le cadre de l'horaire scolaire. La semaine scolaire comporte 26 h : 24 h pour tous les élèves et 2 h pour ceux qui nécessitent une aide spécifique. C'est du statut scolaire de ce temps de travail que découle légitimement le rôle de l'enseignant.

Ainsi, nous pouvons rappeler le cadre de travail de chaque enseignant, à savoir celui des programmes de 2008, qui fixe clairement les objectifs de l'école sous forme de référentiels de compétences. Les attentes sont donc clairement fixées et déclinées pour chacun des cycles. Il reste donc à apprécier objectivement les besoins de chaque élève au regard de ces objectifs, au fur et à mesure que s'organisent les apprentissages dans la classe.

On peut donc dire que l'enseignant fait apprendre et mesure les besoins de chaque élève, sachant qu'il a à sa disposition principalement la différenciation pédagogique au sein de la classe et l'aide personnalisée.

Lorsque sont clarifiés les besoins spécifiques des élèves relevant plus spécifiquement de l'aide personnalisée, l'enseignant s'organise pour répondre pédagogiquement à ceux-ci.

Ce travail d'organisation nécessite au préalable une programmation par période des choix qui sont faits pour un groupe d'élèves. En effet, souvent les besoins des élèves sont complexes, relevant de plusieurs champs de disciplines ou d'activités, et les choix vont relever des priorités des programmes, notamment la maîtrise de la langue orale et l'apprentissage de la lecture, clés de tous les apprentissages.

Essentielle également à ce stade, la communication avec les parents. Une fois élaborée la programmation possible, il faut l'expliquer aux parents, lui donner du sens en montrant que l'école se mobilise pour **faire réussir tous les élèves**, comme l'impose la loi d'orientation de 2005. C'est en expliquant le programme d'aide personnalisée qui a été conçu que les parents seront convaincus de l'intérêt de cette aide.

Enfin la réalisation pédagogique de cette programmation relève du travail de l'enseignant auprès d'un petit groupe et de la spécificité de ce type de travail. En effet, on ne travaille pas avec 5 élèves comme avec 25. Il s'agit de mettre en œuvre une pédagogie différenciée dans les conditions optimales de sa mise en œuvre, c'est à dire avec toute la concertation et le suivi nécessaires aux apprentissages du petit groupe sur lequel l'action pédagogique peut se concentrer. Là encore, les innombrables formations relatives à la pédagogie différenciée menées depuis 20 ans dans le département et toute la documentation constituée pendant cette période, vont pouvoir trouver un terrain propice de réalisation.

Conception de l'aide personnalisée

- il repère les difficultés de ses élèves
- il fait des choix et les organise dans une programmation
- il définit le dispositif de prise en charge et les outils
- il élabore un projet d'aide
- il veille au réinvestissement des acquis de l'aide personnalisée dans les activités d'apprentissage de la classe (aider l'élève à faire le lien).

Communication avec les familles

- il informe les familles et recherche leur adhésion

Mise en oeuvre de l'aide personnalisée

- il met en oeuvre le suivi des élèves
- il évalue la réalisation des objectifs en formalisant un bilan périodique
- il décide de la suite à donner au projet,
- il informe les familles des progrès réalisés par leur enfant .

III- Les différents types d'aide personnalisée (Liste non exhaustive des possibles)

L'aide personnalisée doit être constituée sur la base d'une analyse des besoins de chaque élève à partir de l'évaluation et doit pouvoir évoluer selon les effets constatés.

AIDES PREVENTIVES	AIDES AU RENFORCEMENT	AIDES DE REMEDIATION
<p>Le meilleur moyen de lutter contre la difficulté scolaire, c'est de ne pas mettre l'élève en difficulté. Apprendre à lire, à parler sont des préalables et des soucis permanents</p>	<p>Il s'agit d'accompagner l'élève dans les acquisitions en cours et de lui apporter une aide ciblée sur ses besoins.</p>	<p>Il s'agit de revenir sur ce qui n'a pas été acquis et de traiter l'erreur en agissant sur ses causes.</p>
<p>Anticiper sur les obstacles des leçons à venir : Préparer les séances d'apprentissage à venir en mobilisant les connaissances nécessaires et en anticipant sur les obstacles possibles.</p> <p>Enrichir les acquis nécessaires aux activités scolaires ; développer les apprentissages implicites et construire les « pré-requis » : Travailler sur les connaissances indispensables pour pouvoir acquérir de nouvelles connaissances plus complexes.</p> <p>Favoriser l'autonomie scolaire : Travailler sur la mobilisation des compétences nécessaires à l'autonomie (lecture de consignes, construction d'outils personnalisés...)</p>	<p>Renforcer l'étayage dont l'élève a besoin pour construire les acquisitions visées : Reprendre les leçons en cours en proposant un étayage ciblé sur les obstacles que rencontre l'élève.</p> <p>Enrichir et développer l'entraînement nécessaire à l'acquisition : Accroître les situations d'exercices et d'entraînement nécessaires à l'acquisition des compétences visées.</p> <p>Stabiliser, mémoriser, automatiser l'acquisition visée : Aider à l'acquisition des procédures. Automatiser des connaissances instrumentales. Aider à la mémorisation et à la mise en œuvre dans des contextes variés.</p> <p>Favoriser le réinvestissement de la compétence dans d'autres situations : Proposer d'autres situations plus ou moins complexes. Travailler l'analogie et permettre à l'élève d'identifier et de faire des liens entre ses connaissances.</p>	<p>Analyser et traiter la difficulté d'apprentissage : A partir des évaluations conduites et du diagnostic opéré, reprendre des situations et des tâches posant problème à l'élève.</p> <p>Travailler avec l'élève sur les stratégies mises en œuvre : Aider l'élève à analyser ses stratégies et lui en proposer d'autres. Aider l'élève à prendre confiance en lui-même et à s'engager dans la tâche.</p> <p>Automatiser les compétences de base nécessaires à l'exercice de compétences plus complexes (éviter la surcharge cognitive).</p>

IV- Quelle aide personnalisée en maternelle ?

A. Mise en œuvre de l'aide personnalisée en maternelle

En conformité des programmes, les compétences à développer prioritairement sont inscrites dans les domaines d'activité suivants :

- devenir élève
- s'approprier la langue orale
- découvrir l'écrit (GS).

1. Pistes pour les séances

Les activités proposées permettent aux élèves de vivre des situations de jeux, de recherches, de productions libres ou guidées.

Au cours de ces activités, l'enseignant

- propose une situation d'apprentissage qui a du sens
- accompagne les activités des élèves par son langage en situation : il nomme les objets mis à disposition et les actions que les enfants réalisent
- met en relation les enfants pour favoriser les imitations
- valide les réussites, encourage pour dépasser les difficultés
- organise la phase de structuration des acquis
- invite les élèves à raconter ce qu'ils ont fait et à dire ce qu'ils ont appris (afin de favoriser les transferts dans les activités de la classe).

2. Exemples d'activités

Nous avons ici privilégié les aides préventives et de remédiation.

2.1. Aides préventives

- proposer aux élèves la manipulation des matériels qu'ils sont amenés à utiliser pour apprendre dans le cadre du projet. Ces activités de familiarisation permettent à l'enseignant de nommer ces matériels et les actions que les enfants effectuent en manipulant ces objets.
- Lire aux élèves l'album support d'apprentissage au sein du projet et les albums mis en réseau
- Accompagner les élèves dans les premières formulations de récits lus.

2.2. Aides de remédiation

Permettre aux élèves d'exercer un objectif non acquis en accordant la priorité au jeu, à la situation vécue. Dans ce cadre, l'élève agit, le maître accompagne ses actions par la parole.

Le groupe d'élèves met en mots les actions effectuées et les stratégies employées.

L'enseignant favorise les confrontations pour assurer la catégorisation et permettre l'entrée dans l'abstraction.

Remarque :

Pour créer un environnement propice aux apprentissages, il faudra privilégier le cadre connu de la salle de classe pour mettre en œuvre l'aide personnalisée.

B. L'enseignement de la langue orale : première priorité de l'aide personnalisée

L'objectif essentiel de l'école maternelle est l'acquisition d'un langage oral riche, organisé et compréhensible par l'autre.

Au cours de l'aide personnalisée, on va accompagner l'élève pour qu'il acquiert et améliore ses compétences langagières pour :

- échanger, s'exprimer
- comprendre
- progresser vers la maîtrise de la langue française.

Pour l'appropriation du langage, ces compétences sont mises en oeuvre au travers des situations que l'enfant initie lui-même en direction des adultes et de ses pairs et au cours de toutes celles initiées par ces mêmes personnes. Ces activités menées en petit groupe sollicitent les différents langages et constituent des séances d'apprentissage.

1. Qu'est-ce qu'une séance de langage en aide personnalisée?

- La séance d'aide personnalisée exploite une situation, des supports et un questionnement ouvert susceptibles de favoriser la prise de parole des jeunes élèves. Il est essentiel, pour apprendre à parler, que tous les enfants parlent.
- Une séance d'apprentissage de la langue orale, notamment en aide personnalisée, pour être efficace, ne devrait viser qu'un seul objectif opérationnel. Dans le cadre d'un projet d'activités, plusieurs séances d'apprentissage peuvent être organisées.

2. Comment mettre en œuvre une séance d'apprentissage de la langue orale en aide personnalisée?

2.1. Préparation

- La séance d'apprentissage vise un objectif, notamment de type lexical ou syntaxique. Il convient donc de lister les mots, expressions, tournures, types de phrases attendus.
- Les outils langagiers acquis seront réinvestis pour accompagner les apprentissages au cours des séances dans les autres domaines d'activités.
- La séance prend appui sur des situations vécues et des supports variés inducteurs de paroles (écrits différents, objets ancrés dans le réel et dans l'imaginaire, images...)
- Elle ne peut être menée qu'en direction d'un petit nombre d'élèves –six au maximum afin de favoriser la prise de parole de tous.
- Il est aussi nécessaire de penser les questions essentielles sachant qu'un questionnement ouvert va entraîner des réponses ou des formulations de plus en plus élaborées en fonction du niveau des élèves.

2.2. La conduite de la séance

- L'attitude du maître

Les élèves prennent la parole spontanément ou sont invités par un enseignant bienveillant à échanger et s'exprimer. Les formulations correctes sont proposées et reprises par les élèves. Les situations définies par l'enseignant amènent l'enfant à dire, redire, répéter, utiliser plusieurs fois la structure langagière, le lexique travaillés.

Le maître veille à équilibrer les temps de parole maître/élèves.

L'enseignant utilise dans le déroulement d'une activité, des stratégies variées : en particulier la manipulation des entrées multi-sensorielles : graphiques, gestuelles, auditives, visuelles.

- L'organisation matérielle

L'activité, qui a du sens du fait de son inscription dans le projet en cours, exploite un matériel déclencheur de parole (album, images, photographies, objets, jeux...).

L'installation des élèves doit leur permettre de se voir, de s'entendre et, éventuellement, de voir et de manipuler les objets et outils à leur disposition.

2.3 . Evaluation

- Comme dans toute séance, il est nécessaire de pouvoir évaluer le degré d'acquisition de l'objectif par les élèves. Cette évaluation mesure les productions langagières des élèves, y compris les répétitions de ceux qui sont le plus en retrait.
- L'enseignant favorisera le transfert des compétences développées dans les situations de classe (activités de réinvestissement).

V- Quelle aide personnalisée à l'école élémentaire ?

« Le temps consacré à l'aide personnalisée est intimement lié au temps de la classe »

« L'objectif de l'aide personnalisée hebdomadaire est d'éviter que les élèves en difficulté ne soient laissés de côté durant la semaine et n'accumulent des retards impossibles à combler » **Guide pratique des parents (septembre 2008).**

A l'école élémentaire, l'aide personnalisée devra être construite en lien étroit avec les enseignements mis en œuvre dans le cadre ordinaire de la classe. C'est dans cette perspective que le travail réalisé en aide personnalisée doit pouvoir y être réinvesti.

“Pour ce travail, l'enseignant s'appuie sur les programmes de l'école primaire, références en matière de connaissances et de compétences à acquérir à chaque niveau, sur les évaluations nationales, références précises à des moments clés de la scolarité, ainsi que sur les outils d'évaluation et de contrôle des résultats mis en œuvre dans la classe. “

Au regard des difficultés que rencontre l'élève, l'aide personnalisée peut recouvrir les formes suivantes en privilégiant les stratégies cognitives et métacognitives qui jouent un rôle clé dans les apprentissages :

A. Aides préventives:

« Le meilleur moyen de lutter contre la difficulté scolaire, c'est de ne pas mettre l'élève en difficulté »

1. Redonner un sentiment de compétence :

Il s'agit de préparer l'élève, le rassurer sur les apprentissages à venir et lui permettre de réussir et ainsi prévenir l'échec : lui faire prendre conscience de ce qu'il sait déjà et qu'il est capable d'apprendre.

Exemples : préparer une lecture – aborder une nouvelle notion en mathématiques – anticiper sur une leçon à venir – questionner pour mieux comprendre.

L'élève réinvestira ces acquis dans le groupe classe au moment du nouvel apprentissage collectif et en sera valorisé.

2. Mobiliser et favoriser l'autonomie :

Il s'agit de lui proposer des situations d'apprentissages en renforçant la place de l'oral pour lever un éventuel obstacle de l'écrit et faire expliciter ce qui est attendu, ce qu'il sait déjà, comment il saura qu'il a réussi, comment il va réussir, de quoi il a besoin pour réussir, quelle sera sa démarche, ce qu'il a appris de neuf, à quoi cela va lui servir, comment il s'en souviendra.

Il s'agit d'enrichir les acquis nécessaires à toutes les activités scolaires : posture de chercheur de sens, attitude réflexive, mobilisation cognitive et affective.

Il s'agit aussi de favoriser l'autonomie scolaire (lecture de consignes – construction d'outils personnalisés...).

Exemple : lecture de consignes en géométrie : reconnaître, décrire, nommer avant de construire, reproduire et tracer. Trouver une méthodologie de travail – puis construire un outil d'aide personnel.

3. Construire du sens :

Souvent, l'élève ne cerne pas le sens ou ne construit pas de sens aux apprentissages qui lui sont proposés. Il se réfugie dans l'exécution de procédures et techniques sans être capable de les utiliser à bon escient, ni de justifier ce qu'il fait.(ex « écrire un court récit de 5 lignes pour raconter... » : l'élève en difficulté qui n'est pas au clair avec ce qu'on attend de lui ne s'appliquera qu'à remplir exactement 5 lignes, quitte à espacer les mots ou élargir son écriture... Il est dans la tâche et peu importe le sens du récit)

L'activité proposée en aide personnalisée doit servir à développer des attitudes et compétences qui favorisent la construction du sens.

L'objectif visé est donc au service d'un projet qui assure la cohésion du groupe et l'appartenance de l'élève à ce groupe. L'élève s'approprie ce projet et l'enseignant lui propose une situation de recherche qui lui permet de construire lui-même son apprentissage, tout en étant guidé par l'enseignant.

(Prendre du temps
pour chercher
pour se tromper
pour discuter
pour convaincre...

mais l'enseignant ne fait que valider / invalider ses réponses sans lui apporter la solution).

Exemple :

améliorer une production d'écrit en évitant les répétitions,

repérer les groupes nominaux

comprendre les éléments du groupe nominal

comprendre la différence entre nature et fonction

substituer par un autre groupe nominal ou un pronom

construire les classes grammaticales : nom, déterminant, adjectif, pronom...

4. Diversifier les stratégies d'apprentissage :

Il s'agit d'aider l'élève face à une situation de recherche : formuler avec lui des hypothèses, les répertorier, les classer avec lui, l'aider à vérifier ses hypothèses et à tirer ses conclusions.

Exemples :

Lui proposer un problème de lecture: comment interpréter un tableau, une carte ou un graphique?

Reconsidérer le problème abordé en mathématiques :

qu'est-ce qu'on sait ?

qu'est-ce qu'on ne sait pas ?

qu'est-ce qu'on cherche ?

de quelles données a-t-on besoin ?

quelle opération choisir et pourquoi ? (en passant par le schéma, la manipulation, l'organisation des données dans un tableau... en vue de sa résolution)

B. Aides au renforcement:

« Il s'agit d'accompagner les élèves dans les acquisitions en cours et de leur apporter une aide ciblée sur leur propre besoin »

1. Apporter une aide méthodologique sur la manière d'apprendre (métacognition) :

L'élève est invité à reformuler les apprentissages de la journée : qu'est-ce que j'ai appris ? A quoi cela me servira-t-il ?

Les élèves qui ont des difficultés pour apprendre ont souvent des faiblesses sur le plan de la mémoire. L'aide personnalisée doit pouvoir contribuer à diversifier les stratégies de mémorisation. Il s'agit de renforcer l'étalement en reprenant les leçons en cours.

Lors d'une révision d'une leçon dans la perspective d'une évaluation, l'attention est portée sur la façon d'apprendre : par reformulation, par l'explicitation des procédures ou par cœur.

Exemples :

comment retenir une leçon de géographie (se servir d'une carte muette)

comment retenir une lecture, une leçon d'histoire ou de grammaire (reformuler/ noter les mots clés/ donner des exemples)

comment apprendre une poésie (lecture – interprétation – mémorisation empirique)

comment apprendre à résoudre un problème en mathématiques (je sais expliquer ma démarche).

2. Aider à la mémorisation par les « arborescences » :

L'enseignant va aider l'élève dans sa mémorisation lors de 3 grandes phases :

l'encodage (varier les entrées sensorielles : entendre, voir, dire, lire, écrire)

le stockage (comprendre, mettre des mots, faire des regroupements de sens et de forme avec des mots déjà connus, faire des liens entre les informations)

la récupération (utiliser des événements autobiographiques ou autres indices de récupération pour rechercher l'information dans la mémoire à long terme : « Tu te souviens, le jour où... on parlait de ... après que... qu'est-ce qu'on avait fait/dit/compris ? »).

Exemples : leçon de vocabulaire

créer des relations entre les nouveaux mots appris au niveau du sens ou de la forme et du sens

dresser des listes par arborescences

organiser l'information

jouer avec les mots/les décoder/les encoder/ les utiliser dans diverses situations.

3. Permettre l'entraînement et l'automatisation :

Il s'agit de multiplier et diversifier les situations d'entraînement afin de structurer, stabiliser et mémoriser l'acquisition visée, on entraînera l'élève qui nécessite plus de temps pour acquérir certains apprentissages et on favorisera le réinvestissement de la même compétence dans d'autres situations.

Exemples :

réutiliser la même consigne mais avec du matériel différent

travailler les techniques opératoires

travailler le calcul mental automatisé

mémoriser des conjugaisons après construction du paradigme

s'entraîner à la lecture à voix haute pour un futur public

entraîner le geste d'écriture (posture et prise en pince de l'outil) motivé par un projet de communication réel.

C. Aides de remédiation:

« Il s'agit de revenir sur ce qui n'a pas été acquis et de traiter l'erreur en agissant sur ses causes »

1. Traiter l'erreur :

Par l'observation, le maître accompagne l'élève en privilégiant un langage de situation. Il invite l'élève à analyser les erreurs commises, à parler sur..., à expliciter, à montrer ce qu'il a compris. Les objectifs, les contenus et les procédures sont verbalisés.

Il s'agit de reprendre les évaluations formatives de la semaine et de revenir sur les erreurs commises par l'élève que celui-ci n'a pas pu dépasser lors des phases de correction.

Exemples :

problème en mathématiques

construction d'une figure géométrique

dictée à l'adulte pour la production d'écrits.

2. Permettre de lever un obstacle aux apprentissages :

Il s'agit pour l'enseignant, de cerner les manques relevés lors des séances d'apprentissage en classe et de définir les priorités grâce à une évaluation diagnostique plus fine. On proposera en aide personnalisée une situation d'apprentissage spécifique pour la compétence qui fait obstacle.

Il convient toujours de s'assurer de la mobilisation affective et cognitive de l'élève, de travailler avec lui sur les stratégies mises en œuvre et d'automatiser les compétences de base indispensables à l'exercice de compétences plus complexes.

Exemple : un élève de cycle 3 qui ne comprend pas un texte à l'écrit parce qu'il déchiffre très mal. On lui proposera des séances de remédiation de cycle 2 sur la reconnaissance de mots.

TABLEAU DE SERVICES

Sur le lien suivant, un exemple de tableau de services à l'usage du directeur et à transmettre à l'IEN.

<http://ticestrasbourg.site.ac-strasbourg.fr/articles.php?lng=fr&pg=185>

TABLEAU DE SERVICES								
Planning annuel - 60h aide personnalisée								
Commune: <input type="text"/>		Circonscription <input type="text"/>						
Nom de l'école: <input type="text"/>		Ecole <input type="text"/>		Nb heures prép. aide <input type="text" value="10 h"/>		Nb heures devant élèves <input type="text" value="60 h"/>		
Décharge horaire du directeur sur le service des 60h: <input type="text" value="10 h"/>				Une séance dure: <input type="text" value="60 mn"/>				
Cycle <input type="text" value="tous cycles"/>								
NOM	Prénom	Nature du poste	Quantité en %	Nb total heures dues	Nb heures prép. aide	Nb heures devant élèves	Nb heures réalisées	Nb heures restant à réaliser
Ex DUPONT	Jean	adjoint	80	48	8	40		
1		directeur	100	50h		40h00		
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
17								
18								
19								
20								
21								
22								
23								

Ecole :

Circonscription :

Projet d'aide personnalisée

Nom et prénom de l'élève :

Date de naissance :

Classe :

Nom de l'enseignant :

Période :

Horaire :

COMPETENCES à développer en priorité durant la période :

ACTIONS et OUTILS envisagés :

*PROGRES REALISES durant la période :
Compétences acquises, à renforcer, non acquises*

Décision prise à l'issue du projet :

Arrêt

Poursuite

Fiche de suivi de l'aide personnalisée

Nom / Prénom :		Date de naissance :	
Année scolaire : 20...../ 20.....		Circonscription : Ecole : Classe :	
Compétences à travailler			
1ère période du au		Autres dispositifs en cours : <input type="checkbox"/> PPRE <input type="checkbox"/> Stages remise à niveau <input type="checkbox"/> Aide RASED	
Evaluation :		<input type="checkbox"/> Fin du dispositif	
Compétences à travailler			
2ème période du au		Autres dispositifs en cours : <input type="checkbox"/> PPRE <input type="checkbox"/> Stages remise à niveau <input type="checkbox"/> Aide RASED	
Evaluation :		<input type="checkbox"/> Fin du dispositif	
Compétences à travailler			
3ème période du au		Autres dispositifs en cours : <input type="checkbox"/> PPRE <input type="checkbox"/> Stages remise à niveau <input type="checkbox"/> Aide RASED	
Evaluation :		<input type="checkbox"/> Fin du dispositif	
Compétences à travailler			
4ème période du au		Autres dispositifs en cours : <input type="checkbox"/> PPRE <input type="checkbox"/> Stages remise à niveau <input type="checkbox"/> Aide RASED	
Evaluation :		<input type="checkbox"/> Fin du dispositif	

Compétences à travailler		
5ème période du au		Autres dispositifs en cours : <input type="checkbox"/> PPRE <input type="checkbox"/> Stages remise à niveau <input type="checkbox"/> Aide RASED
Evaluation :		<input type="checkbox"/> Fin du dispositif
Bilan général de l'aide personnalisée		
Fréquentation de l'élève : h de présence / h prévues		

Nom de l'enseignant coordonnateur de l'aide personnalisée :

AIDE PERSONNALISEE

Chers parents,

Depuis la rentrée 2008, le temps scolaire des élèves est organisé en 24 heures d'enseignement pour tous assorties de **2 heures d' aide personnalisée** réservées aux élèves dont l'équipe pédagogique estime qu'ils en ont momentanément besoin.

Afin de l'aider sur le chemin de la réussite scolaire, le conseil de cycle propose que votre enfant bénéficie de cette aide personnalisée qui aura lieu **à l'école les et du/09 au /..... , deh..... àh..... et qui sera assurée par une enseignante/ l'enseignante de la classe.**

Nous vous rappelons que l'assiduité de votre enfant est essentielle aux progrès de celui-ci.

Merci de bien vouloir nous retourner l'autorisation ci-jointe signée pour le

Je soussigné(e), parent/ tuteur de l'enfant

..... accepte que mon fils/ ma fille

suive les 2 heures hebdomadaires d'aide personnalisée.

Je suis informé(e) que cette aide aura lieu leset et m'engage à chercher mon enfant àh..... ces jours-là, ou à le faire chercher par une personne autorisée (selon les modalités habituelles).

Signature des parents :

AIDE PERSONNALISEE

Chers parents,

Depuis la rentrée 2008, le temps scolaire des élèves est organisé en 24 heures d'enseignement pour tous assorties de 2 heures d' aide personnalisée réservées aux élèves dont l'équipe pédagogique estime qu'ils en ont momentanément besoin.

Afin de l'aider sur le chemin de la réussite scolaire, le conseil de cycle propose que votre enfant bénéficie de cette aide personnalisée qui aura lieu à l'école les et du/09 au /..... , deh..... àh..... et qui sera assurée par une enseignante/ l'enseignante de la classe.

Nous vous rappelons que l'assiduité de votre enfant est essentielle aux progrès de celui-ci.

Merci de bien vouloir nous retourner l'autorisation ci-jointe signée pour le

Je soussigné(e), parent/ tuteur de l'enfant accepte que mon fils/ ma fille
suive les 2 heures hebdomadaires d'aide personnalisée.

Je suis informé(e) que cette aide aura lieu leset et que la classe terminera donc àh..... pour mon enfant ces jours-là.

Signature des parents :